PROGRAMME

9es assises nationales de la Biodiversité

19,20,21 JUIN 2019

MASSY
Palais des congrès Paris-Saclay

#ANBiodiv

www.assises-biodiversite.com

Un évènement

Les Eco Maires

IDEAL connaissances

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Sous le haut patronage de

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Co-organisé avec

îledeFrance

Avec le soutien de

MASSY Ma Ville Avance

PARIS SACLAY Communauté d'agglomération

Essonne LE DÉPARTEMENT — TERRE D'AVENIRS —

L'édito des assises

Les co-organisateurs des 9es Assises nationales de la biodiversité sont ravis de vous accueillir pour cet événement en Ile-de-France, au Palais des Congrès Paris-Saclay, situé dans la ville de Massy, au coeur du département de l'Essonne.

La tenue des Assises est marquante à plus d'un titre, permettant d'illustrer la mobilisation d'un nombre croissant d'acteurs engagés pour la préservation de la biodiversité.

Aussi, elles doivent permettre de poursuivre cet engagement et d'en consacrer une forme de point d'étape par l'énoncé concret d'un certain nombre de propositions concernant l'avenir de la biodiversité dans la continuité du Plan Biodiversité et de l'Agenda de l'Action.

Les échéances à venir au cours de l'année 2020 notamment avec la Convention pour la Diversité Biologique (COP 15) qui se déroulera à Pékin, ou encore le Congrès mondial de la nature de l'UICN à Marseille sont le signe de cette mobilisation toujours plus importante, dont les Assises ambitionnent d'être l'amorce à l'échelle nationale.

Pour ce faire, cette 9e édition abordera la biodiversité sous l'angle de l'urgence de solutions à apporter pour la préserver, tout en observant la nature comme source de réponses à des problèmes de société plus généraux. Force de proposition, les Assises ont donc pour but d'être fondatrices et fédératrices concernant la mise en application de nouvelles mesures protégeant et illustrant la richesse de notre Terre. Car pour la biodiversité, mais aussi pour le climat, comme le rappelle le fil rouge choisi pour cette année, nous sommes "tous concernés, tous responsables".

Soyons tous engagés pour la nature !

Guy GEOFFROY
Président,
Les Eco Maires

Philippe BOYER
Président,
IDEAL Connaissances

Christophe AUBEL
Directeur général,
Agence française
pour la biodiversité

Valérie PECRESSE
Présidente,
Conseil régional
d'Ile-de-France

François DUROVRAY
Président,
Département
de l'Essonne

Michel BOURNAT
Président,
Communauté
Paris-Saclay

Nicolas SAMSOEN
Maire,
Ville de Massy

En partenariat avec

Le déroulé de vos journées

Mercredi 19 juin 2019

- **8h30** : Accueil café sur le salon
- **9h30** : Ouverture des Assises par les co-organisateurs
- **10h00** : **Première séance plénière**
  - Les enjeux des assises et les perspectives à l'horizon 2020 (en présence du Ministère de la Transition écologique et solidaire)
  - Les océans : face aux défis d'aujourd'hui, quelles solutions pour demain ?
- **12h00** : Temps salon au RDC et expositions aux étages
- **12h30** : Buffet déjeunatoire sur le salon
- **14h00** : Temps salon au RDC et expositions aux étages
- **14h30** : **Première session d'ateliers et débats** (détail p.6)
- **16h00** : Temps salon au RDC et expositions aux étages
- **16h30** : **Deuxième session d'ateliers et débats** (détail p.6)
- **18h00** : Temps salon, expos, visites, réunion sur la motion ENS de l'ADF
- **20h00** : Cocktail apéritif sur le salon / Soirée documentaire-débat

Jeudi 20 juin 2019

- **8h30** : Accueil café sur le salon / **9h00** : Concours Villes de Miel (village pollinisateurs au 2e étage)
- **9h30** : **Troisième session d'ateliers et débats** (détail p.6)
- **11h00** : Temps salon au RDC et expositions aux étages
- **11h30** : **Quatrième session d'ateliers et débats / Cérémonie Grand prix Natura 2000**
- **13h00** : Buffet déjeunatoire sur le salon
- **14h00** : **Deuxième séance plénière**
  - Retour sur deux jours d'assises et message de portée nationale et à l'international
  - Reconnaissance des engagés : remise des prix Villes de Miel, Territoires engagés pour la nature, Biodiversité à l'école, Natura 2000
  - Tous engagés pour la nature : des acteurs-clés répondent à un objectif commun "A quoi je m'engage ?"
  - Conclusions, annonce des prochaines échéances, clôture en présence du Ministre d'Etat (sous réserve)
- **17h30** : Fin des 9es Assises nationales de la biodiversité
- **18h00** : Ouverture des expositions au grand public, projection d'un film en auditorium

Vendredi 21 juin 2019

- **8h00** : Accueil sur le parvis du Palais des Congrès, départ pour les visites de sites
- **9h00** : Visites de sites (détail p.14)

Avec le concours de

©©L. Antoni – Jean-Michel Molina – Smer la Tégéval / Altivolus - Audrey Muratet

Des parcours pour tous

Pour que chacun puisse trouver, durant les Assises, le contenu le plus adéquat à ses besoins, voici quelques idées de parcours sur les deux journées :

Parcours EAU & BIODIVERSITE

Freins & leviers des cadres d'action

- Nouvelle PAC : quelle place pour la biodiversité
- Gestion de l'eau et érosion des sols
- L'agriculture, modèle de compensation environnementale
- Evaluation des PLU et PLUi

Pressions et solutions

- Densification/étalement : impact sur la biodiversité
- EEE : lutter contre ou faire avec
- Objectif zéro artificialisation : critères pour la mesurer
- Stopper la production de déchets et la destruction des zones humides

Parcours PROTECTION FONCIÈRE

Outil foncier : freins et leviers

- La ZPNAF : une initiative francilienne à démultiplier
- Biodiversité et maîtrise foncière : stratégique ou opportuniste
- Objectif zéro artificialisation : critères pour la mesurer
- Evaluation des PLU et PLUi

Protections foncières dans leur retranchement

- Désenclaver les espaces protégés
- Rendre des espaces à la nature : reconquête des sols et des friches urbaines
- L'agriculture, un modèle de compensation environnementale
- Réintroduire du vivant ou laisser faire : atouts pour les territoires

Parcours ELUS

Elus, formation et information technique

- Densification vs étalement : impact sur la biodiversité
- Evaluation des PLU et PLUi
- Agroécologie et alimentation durable
- EEE : lutter contre ou faire avec

Elus, territoires et biodiversité

- Eau et biodiversité : quel rôle pour les élus
- Les SRB : des outils ultimes
- Comment impliquer le plus grand nombre
- Cohérence entre acteurs et dispositifs territoriaux

Parcours ENTREPRISES

Chantiers privilégiés entreprises

- Stopper la production de déchets et la destruction des zones humides
- Enjeu émergent : trame noire contre pollution lumineuse
- Paysagistes et écologues : vers une vision commune de la biodiversité
- Villes numériques et biodiversité

Positionnement des entreprises

- Comment impliquer le plus grand nombre
- ERC : comment maximiser le "E"
- Solutions fondées sur la Nature
- Economie et biodiversité : nouveaux modèles

Parcours PLAN BIODIV - AGENDA 2020

Expertise

- Enjeu émergent : trame noire contre pollution lumineuse
- Rendre des espaces à la nature : reconquête des sols et des friches urbaines
- ERC : comment maximiser le "E"
- Stopper la production de déchets et la destruction des zones humides

Dynamiques territoriales et Plan biodiversité

- Cohérence entre acteurs et dispositifs d'engagement
- Solutions fondées sur la nature
- Eau et biodiversité : quel rôle pour les élus
- Réintroduire du vivant ou laisser faire : atouts pour les territoires

Un plan pour vous repérer

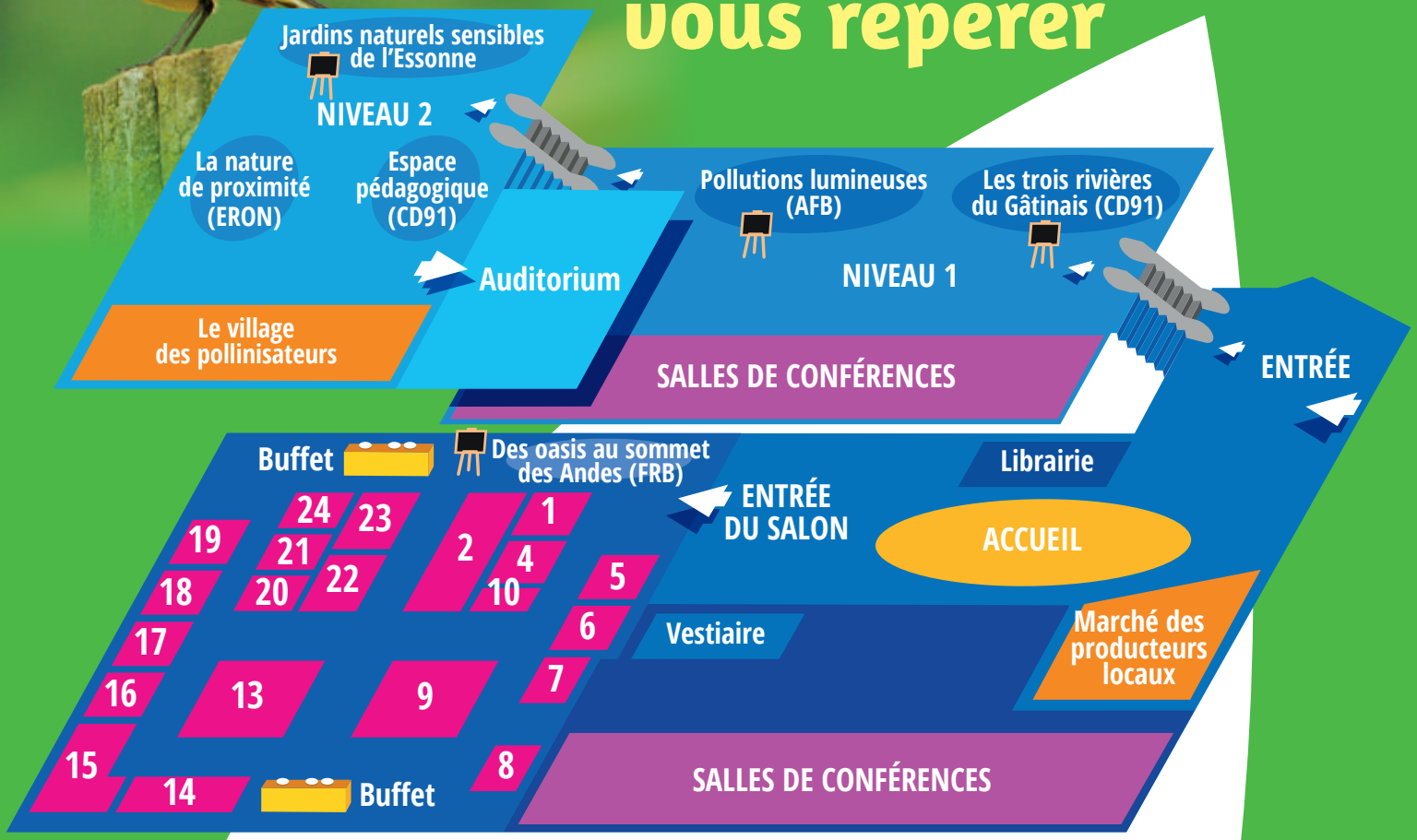

AFB - ONCFS 13
ADF 23
GROUPE ADP 6
AGENCES DE L'EAU - ZH 21
ASSOCIATION LES ECOMAIRES 15
CIBI 1
CDC BIODIVERSITE 4
COMMUNAUTE PARIS SACLAY 2
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE 22
DYNAMIQUES FONCIERES 7
FONDATION FRANCOIS SOMMER 17
IDEAL CONNAISSANCES 14
ID VERDE 16
IRSTEA 8
MTES - DRIEE 20
OREE 10
RARE 24
REGION ILE-DE-FRANCE - ARB - AEV - IAU 9
SUEZ 19
UNPG 18
VAL'HOR 5
VILLE DE MASSY 2

Partenaires presse

ACTU-ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT magazine

natura SCIENCES

Tout le programme sur : www.assises-biodiversite.com

©Maxime ZUCCA - Ophelie Ricci

Les thématiques 2019

ARTIFICIALISATION

La consommation effrénée d'espaces naturels et agricoles au profit de l'étalement urbain est une des principales pressions qui entraine la destruction et la fragmentation des écosystèmes et donc la perte de biodiversité. Limiter cet impact impose un engagement fort pour repenser l'urbanisme et l'aménagement. Alors, engageons une réflexion collective sur les moyens concrets pour atteindre l'objectif prévu dans le Plan Biodiversité : zéro artificialisation nette.

NATURE

D'un côté malmenée (35 000 ha de milieux naturels perdus en France entre 1990 et 2012), de l'autre mal perçue (progression de paysages "non entretenus", retour de grands prédateurs, prolifération d'espèces invasives) : la présence d'une nature en libre évolution ne rentre pas complètement dans les projets de développement des territoires. Tout juste lui donne-t-on le droit d'être cantonnée à des espaces bien aménagés en les restreignant encore, comme sur le littoral. Pourquoi ne pas changer cette posture ? Posons-nous la question de projets qui feraient de la nature en elle-même, en libre évolution, un atout pour les territoires.

ÉCONOMIE

La course à la croissance semble être en tête des indicateurs de bonne santé économique de nos sociétés modernes. Mais une croissance infinie dans un monde fini et au bord de l'épuisement est-elle cohérente ? Les enjeux de solidarité, durabilité, équité, respect de l'environnement, climat, biodiversité, ne devraient-ils pas devenir les vrais indicateurs du bien-être humain ? Des modèles économiques durables inspirants existent pourtant. Quels sont les verrous qui freinent leur déploiement ? Existe-t-il des leviers pour les lancer ?

AGRICULTURE

L'alimentation, directement liée aux modes de production agricole, concentre de nombreux enjeux de santé publique. Face à une demande sociale de plus en plus forte pour une agriculture intégrée, respectueuse de la santé humaine et de l'environnement, une transition agroécologique semble poindre. Des blocages persistent néanmoins, le modèle agricole intensif à forte consommation d'intrants et de pesticides étant majoritaire. La transition semble inévitable mais les échéances paraissent floues et en inadéquation avec les urgences environnementales, notamment la préservation de la biodiversité dans les agro-écosystèmes. Peut-on accélérer le processus ?

AMÉNAGEMENT

L'aménagement du territoire constitue l'une des principales sources de pressions sur la biodiversité et les espaces résilients : pollution de l'eau, de l'air et des sols, consommation excessive de ressources, destruction d'écosystèmes, fragmentation et enlaidissement des paysages, imperméabilisation des sols… Malgré l'existence d'outils juridiques et stratégiques, plans et schémas d'urbanisme, séquence "Eviter, Réduire, Compenser" (ERC), protection foncière, la tendance en défaveur de la biodiversité ne s'inverse pas. Bien au contraire, elle s'accélère. Pourtant les solutions existent. Quels sont alors les freins à lever et les leviers à actionner pour y arriver ?

PARTENAIRES

Nous avons laissé la place aux partenaires des Assises pour qu'ils créent leurs sessions : retrouvez l'actualité de l'ADF et des espaces naturels sensibles, des ARB, de l'IPBES, d'OREE, des Conservatoires botaniques nationaux, de l'UICN…

Le programme de vos conférences

ARTIFICIALISATION, BIODIVERSITÉ ET OBJECTIF NATIONAL ZÉRO PERTE NETTE : DE L'UTOPIE À LA PRATIQUE

• Un enjeu émergent : la trame noire pour lutter contre la pollution lumineuse

Mercredi 19 juin : 14h30 - 16h00

Près de onze millions de points lumineux impactent toutes les nuits les déplacements de nombreuses familles d'espèces. Au-delà de la réglementation, plusieurs initiatives sont mises en place par les collectivités à travers l'adoption d'une trame noire, limitant l'éclairage artificiel sans pour autant perturber les activités humaines.

• Comment rendre des espaces à la nature : la reconquête des sols et des friches urbaines

Mercredi 19 juin : 16h30 - 18h00

Laissées-pour-compte de nos villes, les friches sont pourtant des opportunités de restauration de la biodiversité. Leur hétérogénéité et les contraintes associées en font des espaces complexes qu'il est important d'identifier et d'analyser. C'est ainsi l'occasion pour les collectivités et les acteurs publics et privés de l'aménagement de repenser la ville pour donner une plus grande place à la nature.

• Objectif zéro artificialisation : sur quels critères se fonder pour la mesurer ?

Jeudi 20 juin : 9h30 - 11h00

Le Plan Biodiversité du 4 juillet 2018 prévoit de limiter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers afin d'atteindre un objectif de zéro artificialisation nette. Mais comment mesurer ce qui relève de cette artificialisation ?

• Stopper la production de déchets (rejetés en milieux terrestres, aquatiques et marins) et la destruction des zones humides !

Jeudi 20 juin : 11h30 - 13h00 (2 ateliers en parallèle)

L'impact des déchets sur tous les types de milieux est devenu une catastrophe de niveau planétaire. Micropolluants, microplastiques, macrodéchets sont présents dans les zones humides, les cours d'eau, les océans. Que pouvons-nous faire alors chacun à notre niveau ?

• Quelle prise en compte de la biodiversité dans le projet du Grand Paris Express ? Déblais et biodiversité sont-ils compatibles ?

Jeudi 20 juin : 11h30 - 13h00 (2 ateliers en parallèle)

Projet de grande ampleur, nécessitant la consommation d'espaces naturels et agricoles, il impactera fortement la biodiversité du territoire. Comment alors, concilier projets de développement et respect de la biodiversité ? Quelles mesures permettraient de limiter cet impact ?

©Audrey Muratet

QUELLE PLACE POUR LA NATURE PARMI LES ATOUTS DES TERRITOIRES ET DES FAÇADES MARITIMES ?

• Désenclaver les espaces protégés : comment les intégrer aux autres politiques du territoire ?

Mercredi 19 juin : 14h30 - 16h00

Afin que les espaces protégés deviennent des espaces connectés au reste du territoire, il apparait nécessaire d'envisager leur désenclavement. Comment faire pour que les espaces naturels forment des réseaux cohérents, véritablement efficaces et intégrés dans leurs territoires et au-delà ?

• Espèces Exotiques Envahissantes : lutter contre ou faire avec ?

Mercredi 19 juin : 16h30 - 18h00

La prolifération des espèces exotiques envahissantes pose la problématique de leur gestion. Faut-il envisager de manière systématique la lutte voire l'éradication pour protéger les espèces locales ou au contraire, laisser faire en privilégiant l'évolution et l'adaptation spontanée des espèces ? Par ailleurs, se pose la question des moyens humains et financiers dédiés à cette lutte. Le risque se pose particulièrement en milieu insulaire, la question mérite donc un traitement spécifique notamment dans les Outre-mer.

• Nature en ville : à quelles conditions est-elle acceptable ?

Jeudi 20 juin : 9h30 - 11h00

En ville, les bienfaits de la nature (amélioration de la qualité de l'air, réduction du risque inondation, réduction de l'effet de l'îlot de chaleur, etc.) peuvent difficilement être remis en question. En revanche, qu'en est-il de l'acceptation de cette nature par les citadins ? Sont-ils tous désireux de cohabiter avec ce nouveau "vivant" ?

• Réintroduire du vivant ou laisser faire : quels atouts pour les territoires ?

Jeudi 20 juin : 11h30 - 13h00

La réintroduction d'espèces implique une modification des milieux par l'homme, avec parfois des évolutions inattendues pouvant modifier durablement la naturalité d'un territoire. Les politiques de ré-ensauvagement mises en place par certains territoires démontrent en revanche un réel intérêt touristique, développant ainsi leur attractivité, et de nombreux services écosystémiques rendus. Quelles démarches privilégier alors ?

©Maxime ZUCCA

UNE ÉCONOMIE SOCIALE, DURABLE, DÉMOCRATIQUE (RE)CONNECTÉE À LA NATURE : QUI EN VEUT VRAIMENT ?

• Quelle cohérence entre les acteurs et les dispositifs d'engagement pour la nature dans les territoires ?

Mercredi 19 juin : 14h30 - 16h00 (2 ateliers en parallèle)

Face au foisonnement des politiques publiques nationales et territoriales qui touchent la biodiversité, les acteurs des territoires ont parfois du mal à s'y retrouver. Pourtant, simultanément, on leur propose de s'engager pour la nature en contribuant à ces politiques mais aussi en montant des projets qui permettraient de les "labelliser" au titre des territoires ou des entreprises engagées pour la nature. Que manque-t-il pour que le courant soit fluide entre les acteurs et les dynamiques territoriales biodiversité ?

• Économie et biodiversité : quels nouveaux modèles ?

Mercredi 19 juin : 14h30 - 16h00 (2 ateliers en parallèle)

La prise en compte de la biodiversité dans les systèmes économiques s'est faite tardivement, ignorant les impacts de l'un sur l'autre et les interactions qui peuvent exister entre ces différentes sphères d'influence. Or, à l'heure d'une prise de conscience collective, amorcer une transition vers une économie prenant en compte les enjeux de la biodiversité semble essentiel. Quels sont dès lors les outils d'accompagnement et de mise en place concrète de ce nouveau modèle plus respectueux de la biodiversité ?

• Solutions fondées sur la nature : comment rebâtir un modèle social à travers la participation citoyenne ?

Mercredi 19 juin : 16h30 - 18h00 (2 ateliers en parallèle)

Un nouveau modèle économique respectueux de l'environnement ne peut que passer par une adhésion forte de la part du citoyen, condition de son succès : entre une démocratie participative et une démocratie représentative, comment fédérer les citoyens autour d'un projet de transition basé sur la nature et non sur un modèle classique ?

• Ville numérique et biodiversité : impacts et opportunités

Mercredi 19 juin : 16h30 - 18h00 (2 ateliers en parallèle)

Les modèles de villes intelligentes et connectées revendiquent une circulation d'idées et d'innovations en matière de développement durable et de biodiversité. Mais le développement du numérique s'accompagne d'une consommation colossale d'énergie et de matériaux. Quels projets pour une transition "éco-numérique" ?

• Culture, social, éducation, environnement : comment impliquer le plus grand nombre ?

Jeudi 20 juin : 11h30 - 13h00

Les objectifs de préservation de la biodiversité ne pourront être atteints que par l'implication, la mobilisation et l'action du plus grand nombre. Dès lors, quels sont les outils permettant l'engagement de tous et comment les relier entre eux pour qu'ils soient efficaces ?

Tout le programme sur :
www.assises-biodiversite.com

AGRICULTURE, ALIMENTATION & BIODIVERSITÉ : LE CHANGEMENT SE FERA-T-IL À TEMPS ?

• Nouvelle Politique Agricole Commune, quelle place pour la biodiversité ?

Mercredi 19 juin : 14h30 - 16h00 (2 ateliers en parallèle)

Les Paiements pour Services Environnementaux semblent être des outils rendant possible une transition vers une agriculture plus durable. Pour autant, ces outils semblent répondre à des logiques contradictoires, pouvant par exemple récompenser des acteurs pour le simple respect de la réglementation : sont-ils des outils réellement vertueux dont l'utilisation doit être généralisée ?

• Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière : une initiative francilienne à démultiplier

Mercredi 19 juin : 14h30 - 16h00 (2 ateliers en parallèle)

En 2010, la loi relative au Grand Paris a permis de créer une ZPNAF à Paris-Saclay. Ce dispositif législatif a permis de créer un périmètre de préservation des exploitations agricoles concernées : c'est donc un exemple parlant en matière de conciliation de l'agriculture et respect de l'environnement. Toutefois, il est possible de questionner cette gestion optimisée des espaces boisés et naturels du territoire : quelles sont les conditions de sa réussite ? Comment généraliser ce type de zone ?

• Gestion de l'eau et érosion des sols : amorçons-nous le virage de la gestion raisonnée ?

Mercredi 19 juin : 16h30 - 18h00 (2 ateliers en parallèle)

Les processus physiques et chimiques d'érosion des sols appellent à une gestion raisonnée de l'eau. A l'heure de la réflexion concernant une transition vers un champ plus raisonné concernant l'exploitation des ressources, il semble que la gestion de l'eau soit un sujet épineux car impliquant un grand nombre d'acteurs de la sphère privée comme publique aux impératifs parfois contradictoires. Dans cette perspective, aboutir à une gestion de l'eau ralentissant le processus d'érosion passant par un usage plus raisonné est-elle envisageable de manière concrète ?

• Agro-écologie et alimentation durable : du concept à la réalité

Mercredi 19 juin : 16h30 - 18h00 (2 ateliers en parallèle)

Si l'agro-écologie présente de nombreux avantages pour garantir l'accès à une alimentation saine, durable et suffisante pour tous, la réglementation actuelle est-elle en adéquation avec ces nouvelles pratiques agricoles ? Les politiques publiques actuelles, telles que les Projets alimentaires territoriaux (PAT), peuvent-elles favoriser la mise en pratique de ce nouveau modèle de production agricole durable de manière à rétablir le lien entre territoire, vivant et aliments ?

• L'agriculture sera-t-elle un modèle de compensation environnementale ?

Jeudi 20 juin : 9h30 - 11h00 (2 ateliers en parallèle)

Compenser et contrebalancer les effets des aménagements est nécessaire pour pallier à la perte nette de biodiversité, tout en conservant le potentiel de production. Dans ce cadre, comment l'ambition agricole actuelle peut-elle devenir une mesure compensatoire à la hauteur des exigences règlementaires ? Le modèle de production agricole vers lequel nous souhaitons tendre permettrait-il de proposer une compensation adéquate aux projets d'aménagement ?

• Quels impacts du changement climatique sur la biodiversité et les cultures ?

Jeudi 20 juin : 9h30 - 11h00 (2 ateliers en parallèle)

Le changement climatique est sans conteste l'une des menaces les plus grandes que l'Humanité ait jamais eu à affronter. Dans ce cadre, par quels moyens allier les enjeux mondiaux de biodiversité, de développement durable et les besoins de l'explosion démographique sans précédent à laquelle nous faisons face actuellement.

• Formation agricole et biodiversité : le duo gagnant !

Jeudi 20 juin : 11h30 - 13h00

Interdépendantes, les activités agricoles et la biodiversité partagent des enjeux communs, basés sur les services écosystémiques, l'exploitation durable et les effets de l'agriculture sur d'autres enjeux environnementaux et socio-économiques. Si la biodiversité rend de nombreux services à l'agriculture, cette dernière peut et doit contribuer à la protection des écosystèmes. Dans ce contexte, comment faire évoluer les formations agricoles pour que ces dernières prônent la préservation de la biodiversité comme fondamentale ?

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE PEUT-IL ENCORE INTÉGRER LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ ?

• Densification/étalement : quel impact sur la biodiversité ?

Mercredi 19 juin : 14h30 - 16h00

Face à la frénésie de l'étalement urbain, la densification semble constituer une alternative. Mais comment préserver une certaine biodiversité dans une ville qui se densifie ? Comment faire quand la densification n'est pas suffisante pour enrayer l'étalement ?

• Les Stratégies Régionales pour la Biodiversité (SRB) : des outils ultimes ?

Mercredi 19 juin : 16h30 - 18h00 (2 ateliers en parallèle)

Les SRB sont l'outil phare dont disposent les Régions pour concrétiser leur chef de filât sur la biodiversité. Les SRB sont censées être intégratrices de l'ensemble des politiques en lien avec la biodiversité (dont les politiques sectorielles) pour répondre aux enjeux régionaux sur la reconquête et la préservation de la biodiversité. Dans la pratique, quels sont les freins et les leviers d'un tel dispositif ?

• La protection de la biodiversité par la maîtrise foncière est-elle stratégique ou toujours opportuniste ?

Mercredi 19 juin : 16h30 - 18h00 (2 ateliers en parallèle)

L'outil foncier est devenu incontournable pour la protection des espaces naturels. Simple bouclier opportuniste à l'urbanisation galopante ou véritable stratégie de création d'espaces protégés à long terme ? L'objectif de cet atelier est d'identifier les pistes d'amélioration de l'action foncière en faveur de la nature et des partenaires entre les acteurs qui la portent (CdL, Départements, Safer, CEN, etc.).

• Paysagistes et écologues : vers une vision commune de la biodiversité ?

Jeudi 20 juin : 9h30 - 11h00 (3 ateliers en parallèle)

Génie végétal vs génie écologique, aménagement paysager vs gestion conservatoire… Autant d'items issus de deux philosophies différentes voire opposées qui tendent aujourd'hui à se rapprocher de plus en plus. Comment accélérer le franchissement de toutes les étapes qui permettront aux paysagistes et écologues de partager des enjeux communs pour la biodiversité ?

• Eaux et biodiversité, quel rôle pour les élus ?

Jeudi 20 juin : 9h30 - 11h00 (3 ateliers en parallèle)

Les compétences des collectivités sont aujourd'hui multiples sur les questions de biodiversité et touchent d'innombrables sujets (aménagement, urbanisme, développement, éducation...). Le rôle des élus est donc central, complexe voire parfois flou. Il s'agit ici d'innover sur des pistes de travail pour mieux articuler les échelons territoriaux, améliorer l'accès des élus à l'information, à la formation, aux financements, etc.

• Éviter, Réduire, Compenser (ERC) : comment maximiser le "E" ?

Jeudi 20 juin : 9h30 - 11h00 (3 ateliers en parallèle)

Recette présentée comme miracle pour concilier aménagement et environnement, la séquence ERC fait aujourd'hui l'objet d'un chantier national d'amélioration, notamment pour faire de l'évitement la priorité de cet outil. Cet atelier doit servir de focus sur l'actualité du sujet ERC et proposer des trajectoires d'évolution de l'outil pour l'adapter aux enjeux actuels et à venir de la biodiversité.

• Évaluation des PLU et PLUI : vers une VRAIE prise en compte de la biodiversité ?

Jeudi 20 juin : 11h30 - 13h00 (3 ateliers en parallèle)

Les PLU (Plans locaux d'urbanisme) et PLU intercommunaux semblent être des outils concrets de maîtrise de l'impact de l'urbanisation sur la biodiversité. Mais la volonté politique de leur faire jouer ce rôle existe-t-elle vraiment ? Entre verdissement urbanistique et réel outil de protection, que peut-on et doit-on attendre des PLU(i) face à une réalité de déclin de la biodiversité toujours plus grande ?

LES SESSIONS DES PARTENAIRES DES ASSISES

• Taxe d'Aménagement & Espaces Naturels Sensibles : bilan et perspectives

Mercredi 19 juin : 14h30 - 16h00 (3 sessions en parallèle)

L'usage optimisé de la TAENS (Taxe d'aménagement des Espaces Naturels Sensibles), avec un atelier porté par l'ADF : après une présentation de l'enquête nationale relative aux ENS, interventions et débat autour des retours d'expérience de plusieurs départements.

• Connaissance et recherche : quoi de neuf sur la biodiv' ?

Mercredi 19 juin : 14h30 - 16h00 (3 sessions en parallèle)

Pourquoi l'articulation recherche/gestion n'est pas optimale ? Nous proposerons une série de pitchs de 5 à 10 minutes sur l'actualité biodiversité, au travers de cas où les résultats de la recherche sont bien valorisés par les gestionnaires ou les politiques publiques, mais aussi de cas où cela s'est avéré plus compliqué.

• Club ARB : session technique "Agir pour la biodiversité en régions" et "Le pari des territoires"

Mercredi 19 juin : 14h30 - 16h00 (3 sessions en parallèle)

Tout le programme sur :
www.assises-biodiversite.com

• Conclusions de l'IPBES en vue du message depuis Massy

Mercredi 19 juin : 16h30 - 18h00

La Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) est à la biodiversité ce que le GIEC est au climat. La 7e session plénière de l'IPBES se tient en France, à Paris au siège de l'UNESCO, du 29 avril au 4 mai 2019, avec un enjeu particulièrement important : la validation de la première évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques, un document qui sert de référence à l'élaboration du futur cadre mondial pour la biodiversité post-2020. Cette conférence débat présentera ce document et permettra aux participants de contribuer à la construction du message des Assises "depuis Massy".

• Entreprises et biodiversité : préparer les échéances mondiales sur la biodiversité

Jeudi 20 juin : 9h30 - 11h00 (2 sessions en parallèle)

La Plateforme Française pour les Entreprises et la Biodiversité, conçue et gérée par ORÉE, organise une table ronde destinée aux acteurs œuvrant pour la conciliation des enjeux biodiversité et des modèles économiques privés. S'appuyant sur leurs diverses démarches, ils témoigneront pour co-construire la position française qui sera portée par la Plateforme Française auprès du Global Partnership for Business and Biodiversity dès la fin 2019, en prévision de la COP15 de la CDB. En présence de Act4nature, Care, CDC biodiversité, Icare, ORÉE, UICN France, WWF France…

• Le label Territoires de Faune Sauvage (Wildlife Estate) : valoriser les initiatives privées en faveur de la biodiversité

Jeudi 20 juin : 9h30 - 11h00 (2 sessions en parallèle)

Le Label Territoires de Faune Sauvage (Wildlife Estates) a pour objectif de valoriser les territoires privés et associatifs mettant en place de manière volontaire des mesures de gestion de la biodiversité au cœur des activités socio-économiques. Il est basé sur le principe de conservation d'un espace par l'utilisation durable des ressources naturelles. Les actions quotidiennes, sans financement ou obligations réglementaires, sont ainsi mises en exergue dans ce label.

• Espèces menacées avec les Conservatoires botaniques nationaux

Jeudi 20 juin : 11h30 - 13h00 (3 sessions en parallèle)

Pour la première fois, le risque de disparition de l'ensemble de la flore vasculaire de France métropolitaine a été évalué. Les 4 982 espèces de plantes indigènes recensées sur le territoire ont fait l'objet d'un examen approfondi, conduisant à la parution d'un nouveau chapitre de la Liste rouge des espèces menacées en France. L'analyse fine des menaces pour ce groupe extrêmement riche et diversifié a requis plus de trois ans de travaux, la synthèse de près de trente millions de données floristiques rassemblées par les Conservatoires botaniques et la mobilisation d'une quarantaine de botanistes experts. Les résultats montrent que 15 % des espèces encourent un risque de disparition, soit 742 espèces de plantes classées menacées ou quasi menacées.

• Construction du message des Assises depuis Massy

Jeudi 20 juin : 11h30 - 13h00 (3 sessions en parallèle)

La France accueillera en 2020 le Congrès mondial de la nature. Dans cette optique, il est de première importance de construire le message que devront porter les assises nationales 2019 à la veille de cet événement.

• Cérémonie Grand prix Natura 2000

Jeudi 20 juin : 11h30 - 13h00 (3 sessions en parallèle)

Présentation des lauréats et remise des prix par le Ministre d'Etat (sous réserve).

NATURA 2000

Ophelie Ricci

Balade géologique à Palaiseau

Promenade en vallée de l'Yvette à la découverte de l'architecture locale au travers des roches constituant le sous-sol de la région.

- Départ à 18h00 en RER depuis la gare de Massy-Palaiseau, retour pour 19h00 au Palais des congrès de Massy.
- En partenariat avec le Muséum national d'histoire naturelle, la Ville de Palaiseau, et les associations A la Découverte du Plateau de Palaiseau et Mémoire de Lozère

Vos visites du

Découverte des sites géologiques de l'Essonne

Dans le cadre des 30 ans de la Réserve naturelle nationale des sites géologiques de l'Essonne, découverte du stratotype du Stampien, visites de géosites et présentation de réalisations en faveur du géopatrimoine.

- Départ à 8h00 en car du Palais des congrès de Massy, retour en car avec arrivée pour 16h00 en gare de Massy
- En partenariat avec l'Etat, le Muséum national d'histoire naturelle et les géologues locaux

©Maxime ZUCCA

Visite des marais de la basse vallée de l'Essonne

Dans le cadre des 30 ans de la politique essonnienne en faveur des Espaces Naturels Sensibles, escapade naturaliste et sportive (balade en VTT) dans l'une des plus grandes zones humides du sud de l'Ile-de-France, présentation des actions de préservation et reconquête conduites dans cette vallée par le Département de l'Essonne et ses partenaires.

- Départ à 8h00 en car du Palais des congrès de Massy, retour en car avec arrivée pour 16h00 en gare de Massy
- En partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et du Cycle de l'Eau et l'association NaturEssonne

Découverte de la biodiversité dans les carrières

Pour découvrir les aménagements et la préservation de la biodiversité en carrière, nous vous proposons un accueil à Saint-Sauveur-lès-Bray au siège de l'entreprise A2C, avec au programme de la matinée :

- Présentation d'un réaménagement paysager
- Visite du site à vocation écologique de la Grande prairie à Saint-Sauveur-lès-Bray (prédominance de zones humides)
- Visite du site de Neuvry axée sur la biodiversité. Ce réaménagement situé en bordure de la réserve naturelle de la Bassée est particulièrement reconnu pour ses performances ornithologiques et pour la qualité de sa zone humide.
- Présentation du programme ROSELIERE de suivi de la biodiversité en carrière.

- Départ à 8h30 en car du Palais des congrès de Massy, retour pour 15h00 au Palais des congrès
- En partenariat avec l'UNPG et l'UNICEM Ile-de-France

mercredi 19 juin

La Trame verte, bleue et noire, de la commune de Verrières-le-Buisson

Découverte du réservoir de biodiversité, chauves-souris et oiseaux, et des corridors écologiques qui composent cette trame.

- Départ à 18h00 du Palais des congrès de Massy, retour pour 20h00 au Palais des congrès de Massy.
- En partenariat avec la Mairie de Verrières-le-Buisson, et l'espace Bernard Mantienne

vendredi 21 juin

Découverte du patrimoine lié à la biodiversité végétale hérité des Vilmorin

Cette visite vous donnera l'occasion de découvrir d'une part les végétaux et l'histoire de l'arborétum Roger de Vilmorin et d'autre part l'herbier Vilmorin classé aux Monuments Historiques. Ce patrimoine permet d'affirmer l'identité de la commune de Verrières-le-Buisson, et l'inscrit dans la perspective du développement, et l'expression même, de la biodiversité du territoire.

- Départ à 9h00 du Palais des congrès de Massy, retour pour 12h00 au Palais des congrès
- En partenariat avec la Mairie de Verrières-le-Buisson, et l'espace Bernard Mantienne

Visite de l'espace naturel de Vilgénis

La suppression des plans d'eau permanent sur le territoire de Vilgénis a permis d'augmenter la capacité de protection des populations contre les inondations, tout en rétablissant la continuité piscicole et sédimentaire. Les emprises anciennes des bassins se sont transformées en zones humides d'une très grande qualité. Les suivis avant/après les opérations montrent un gain de l'ordre de 600 % d'augmentation ainsi que l'apparition d'espèces patrimoniales sur le territoire sur un délai d'1 an.

Cette visite permettra de mesurer l'action déjà menée sur les zones humides afin d'apprécier sur site le changement qualitatif du secteur. Nous traverserons les différents espaces sur lesquels des aménagements vont voir le jour pour encore augmenter la biodiversité dans ce "réservoir biologique" de la commune, le secteur où la prairie ouverte doit être créée et celui de la régénération naturelle, approchant la zone refuge, et nous terminerons par le milieu forestier.

- Départ à 9h00 en car du Palais des congrès de Massy, retour pour 12h30 au Palais des congrès
- En partenariat avec le SIAVB, Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre

Découverte de la biodiversité aéroportuaire

Près de 50% des surfaces des aéroports franciliens sont des prairies, qui abritent une biodiversité méconnue. La gestion différenciée de ces espaces verts permet de tenir compte de 3 objectifs : sécurité aéronautique, maîtrise des coûts d'entretien et intégration d'objectifs de préservation de la biodiversité. Nous vous proposons une visite de ces espaces aéronautiques protégés, afin d'observer sur le terrain la faune et la flore de nos aéroports.

- Départ à 9h00 pour l'aéroport d'Orly en car du Palais des congrès de Massy, retour pour 12h30 au Palais des congrès
- En partenariat avec Groupe ADP et Hop!Biodiversité

Infos pratiques

Palais des Congrès Paris Saclay

(5 minutes à pied de la gare)

19 Place du grand Ouest
91300 Massy
Tél. : 01 84 00 86 60

POUR S'INSCRIRE

Inscriptions uniquement en ligne sur : www.assises-biodiversite.com

- **Tarifs**
- Collectivités, associations, établissements publics, services déconcentrés de l'Etat : **170 € TTC**
- Entreprises : **200 € TTC**
- Déjeuners buffets : **26 € TTC** (prix unitaire)

Code invitation : BIODIV2019

Conditions d'inscription / annulation

Toutes les inscriptions payantes sont facturées. Les administrations ont la possibilité de fournir un bon de commande dûment signé par l'autorité compétente, si le règlement ne peut être joint à l'inscription.
Toute annulation parvenue avant le 14 juin 2019 donnera lieu à un remboursement. Après cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué.
Conformément à l'article 27 de la loi informatique et libertés du 6/01/78, nous vous informons que les informations qui vous sont demandées feront l'objet d'un traitement automatisé des données à des fins commerciales. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification si nécessaire.

POUR VENIR

- **En TGV**
- La gare TGV de Massy relie directement les grandes villes de France

- **En RER**
- Station Massy-Palaiseau
- RER B Paris centre / Aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et Orly
- RER C Paris Centre / Aéroport d'Orly / Versailles

- **En BUS**
- Arrêt gare Massy-Palaiseau

- **En VOITURE**
- Par A6 et A10 (parking à 2 minutes du Palais)

POUR SE LOGER SUR PLACE

Pour tous renseignements concernant votre venue à Massy et en Essonne, contacter l'Office de Tourisme de Massy au 01 69 20 08 27

Pour trouver un hébergement, voir la liste des hôtels à Massy sur la rubrique infos pratiques du site www.assises-biodiversite.com

www.assises-biodiversite.com